

## 7. Système fiscal



**OBJECTIF** La Suisse n'est plus un paradis fiscal pour les multinationales et les super-riches. Elle dispose d'un système fiscal basé sur des principes justes, et s'engage en faveur de l'adoption d'un tel système au niveau international.



### CONTEXTE

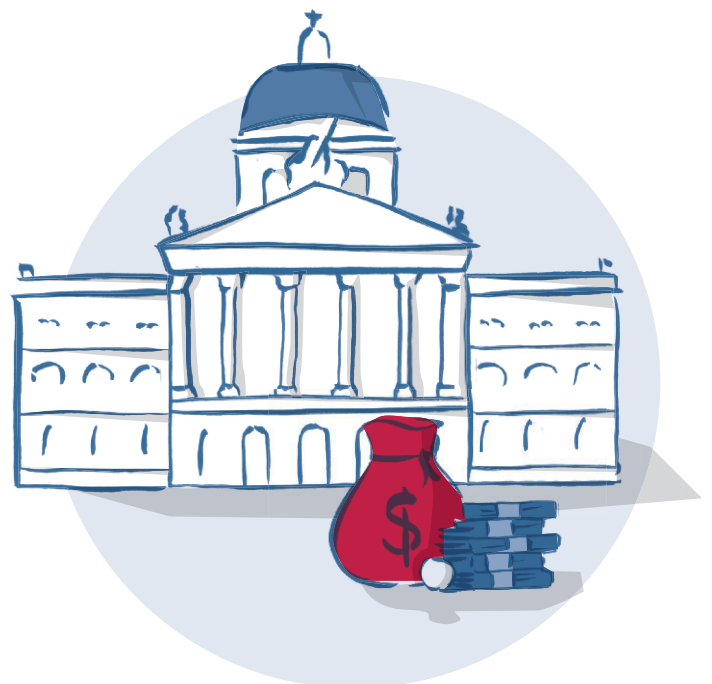
Les inégalités sociales sont très fortes au niveau mondial et continuent de s'accroître : près de deux tiers de la richesse mondiale créée entre 2020 et 2022 a atterri sur les comptes des 1 % les plus riches du monde.<sup>100</sup> La Suisse considère elle aussi cette évolution comme « l'un des principaux obstacles au développement durable et à l'élimination de la pauvreté ». Elle soutient en principe l'objectif 10 de l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable, qui vise à réduire les inégalités entre et au sein des États.<sup>101</sup> Selon les estimations de l'ONU, cependant, cet objectif ne sera de loin pas atteint. La Suisse et sa politique fiscale sont en partie responsables de cet échec.

La politique fiscale de la Suisse est fortement centrée sur les intérêts des multinationales, des investisseurs financiers et des grandes fortunes – ce qui nuit en particulier aux pays à faible ou moyen revenu. En tant que pays où la densité de multinationales est la plus forte, la Suisse profite d'un système fiscal international qui perpétue aujourd'hui encore des structures coloniales. Résultat : les bénéfices sont fiscalisés dans des pays aux revenus les plus élevés – à des conditions avantageuses pour les entreprises – plutôt que dans les pays où la plus grande partie de la création de valeur est réalisée par le travail et l'exploitation des matières premières, et qui perdent ainsi des milliards d'euros de recettes fiscales.

Or, cet argent manque cruellement à l'État pour financer les services publics, comme l'alimentation en eau, l'éducation, la santé, les infrastructures ou encore le développement d'une éco-

nomie durable. En 2022, selon le cabinet de conseil *Economists without borders*, les multinationales ont transféré 112 milliards de dollars US de bénéfices vers la Suisse.<sup>102</sup> Le manque de transparence ne permet toutefois que de faire des estimations. Selon certains spécialistes, ce montant serait nettement plus élevé.<sup>103</sup>

L'opacité et les traitements de faveur accordés aux entreprises actives au niveau international font partie intégrante du modèle d'affaires helvétique. Dans l'Indice des paradis fiscaux pour les sociétés de 2021, la Suisse a obtenu la note de 89 sur 100, ce qui la classe au cinquième rang mondial.<sup>104</sup> L'imposition minimale de l'OCDE, acceptée par la population suisse lors d'une votation populaire en juin 2023, ne permettra pas de mettre un terme à ces mauvais résultats. Non seulement elle autorise le maintien de conditions préférentielles pour les entreprises, mais le taux minimum fixé est par ailleurs si bas que les transferts de bénéfices vers la Suisse et d'autres paradis fiscaux restent intéressants. D'autres pays continueront donc à perdre des recettes fiscales qui pourraient servir à financer leurs services publics.



La Suisse figure encore plus haut dans le classement des places financières parallèles préférées des super-riches. Malgré l'abandon du secret bancaire international et la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements (EAR), la Suisse reste numéro deux mondiale, derrière les États-Unis.

Selon les estimations du *Tax Justice Network*, les pratiques de la Suisse font perdre chaque année à d'autres pays environ 16 milliards de dollars US de recettes fiscales provenant d'entreprises, et près de 2 milliards pour les particuliers.<sup>105</sup>



## MARCHÉ À SUIVRE

### FIN DES CADEAUX FISCAUX ET DES TRAITEMENTS DE FAVEUR POUR LES MULTINATIONALES

La Suisse ne doit plus accorder de traitements de faveur aux entreprises étrangères ni introduire des régimes spéciaux, comme la taxe au tonnage, qui sapent les efforts pour plus de justice fiscale au niveau mondial et vont à l'encontre de la durabilité.<sup>106</sup>

### ÉCHANGE AUTOMATIQUE DE RENSEIGNEMENTS

La première étape importante en faveur d'une plus grande transparence a été franchie en 2017, avec l'introduction, par la Suisse, de l'échange automatique de renseignements. Ce système est important, car il représente aujourd'hui la seule possibilité de procéder à des vérifications en cas de soupçons de fraude fiscale. Or, très peu d'accords de ce type ont été conclus avec des pays à faible ou moyen revenu – alors que dans ces pays-là justement, il est d'autant plus important, pour des raisons sociales, d'empêcher les citoyens et citoyennes les plus riches de se soustraire à leurs obligations fiscales.

Malheureusement, l'EAR est si complexe (il n'existe pas de norme de données uniforme, par exemple) que certains pays n'ont pas les ressources nécessaires pour le mettre en œuvre. La Suisse devrait faire tout son possible pour que les pays à faible ou moyen revenu puissent aussi participer à l'EAR.

### AUGMENTER L'IMPOSITION MINIMALE DE L'OCDE

Pour mettre un terme à cette course vers le bas, qui prive les États de leurs recettes fiscales, il faut harmoniser la fiscalité au niveau international. La mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE pourrait constituer un pas dans la bonne direction, mais le taux minimum a été abaissé, passant d'un taux « modeste » de 21 % à un taux « inefficace » de 15 %, conformément à la volonté de pays, dont la Suisse, où le taux d'imposition est bas.<sup>107</sup> La plupart des pays où les multinationales génèrent leur création de valeur appliquent un taux d'imposition des bénéfices entre 25 et 30 %. La nouvelle réglementation ne permettra donc pas d'empêcher le transfert de bénéfices vers les pays où la fiscalité est plus avantageuse. Mais ce n'est pas tout : les règles globales antiérosion de la base d'imposition (règles GloBE)<sup>108</sup> régissant la mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE permettent aussi à la Suisse de revendiquer des recettes fiscales qui devraient, en réalité, revenir à d'autres pays.<sup>109</sup> La Suisse doit mettre en œuvre la nouvelle réglementation de

l'OCDE de sorte que les recettes fiscales supplémentaires tirées de l'imposition minimale reviennent aux pays dans lesquels les multinationales réalisent la création de valeur – plutôt que de finir dans la poche de ces entreprises grâce au fisc suisse. Pour cela, la Suisse doit augmenter son taux d'imposition, afin de contribuer à une harmonisation au niveau international.

### RENFORCER LES RÈGLES DE DÉCLARATIONS DES MULTINATIONALES PAYS PAR PAYS

Les déclarations pays par pays – soit l'obligation pour les multinationales de rendre compte de leurs bénéfices par pays – sont la base d'une fiscalité des entreprises plus justes.<sup>110</sup> L'OCDE a mis en place une réglementation de ce type, mais celle-ci reste faible et permet toujours aux entreprises de cacher certaines données pertinentes aux administrations fiscales. Par ailleurs, ces déclarations ne sont pas publiques, et la plupart des États africains n'y ont, par exemple, pas accès. La Suisse doit s'engager en faveur d'une réglementation plus stricte au sein de l'OCDE, garantissant des données accessibles à tous et exploitables.<sup>111</sup>

### SOUTENIR LA CONVENTION DE L'ONU SUR LA FISCALITÉ

Un système international équitable ne doit pas être négocié par une alliance de pays riches, comme l'OCDE, mais par l'ensemble de la communauté internationale. On note quelques évolutions positives : en novembre 2022, sur la proposition d'un groupe d'États africains, l'Assemblée générale de l'ONU s'est prononcée, pour la première fois, en faveur d'une convention mondiale sur la fiscalité. En août 2023, le Secrétaire général de l'ONU a publié un rapport sur une possible mise en œuvre, laissant enfin penser qu'un accord-cadre international sur les questions fiscales est à portée de main.<sup>112</sup> En tant que membre de l'ONU, la Suisse doit soutenir ce processus et s'engager en faveur d'une convention efficace pour une justice fiscale au niveau mondial. Elle doit également s'engager, dans ce cadre, en faveur de la mise en œuvre d'une imposition globale des multinationales. Le principe : additionner tous les bénéfices d'un groupe réalisés dans les différents pays où il est actif, puis calculer les impôts sur cette base. Les recettes fiscales ainsi obtenues seraient ensuite réparties entre les différents pays à l'aide d'une clé de répartition donnée.<sup>113</sup>

### FAIRE RECULER LES INÉGALITÉS GRÂCE À UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

La Suisse doit mettre en œuvre et promouvoir un système fiscal international plus juste, imposant une taxation proportionnellement plus forte sur les hauts revenus que sur les revenus plus faibles, notamment sur les grandes fortunes, les héritages et les revenus issus de la propriété. Mettre un terme aux montages fiscaux auxquels ont recours les grandes fortunes pour contourner l'impôt sur l'héritage, la fortune ou les bénéfices imposés à l'étranger serait une étape importante dans cette voie. Les revenus générés par une imposition plus élevée doivent être répartis équitablement au niveau mondial et investis, notamment, dans la formation, la santé et la transformation écologique afin de garantir des moyens de subsistance durables aux populations et aux générations à venir.